

Jean-Pierre Rimbeau, président

Brillamment élu à la tête du nouveau territoire Val de Gâtine, Jean-Pierre Rimbeau, homme de consensus, aborde la nouvelle tâche qui vient de lui être confiée avec détermination et confiance.

Il n'aura suffi que d'un seul tour à Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin depuis 2008 et président de l'ancienne Communauté de communes Gâtine-Autize, pour devenir, par 28 voix sur 49 votants, le premier président de la nouvelle Communauté de communes Val de Gâtine. Jean-Pierre Rimbeau rappelle que ce sont « les délégués issus de l'ancienne Gâtine-Autize qui m'ont demandé de briguer le poste. Notre projet, quel qu'il soit, doit d'abord être une affaire d'hommes et d'entente. Nous devons effacer les bavures qui ont pu poindre lors de nos discussions durant cette dernière année. Recoller les morceaux et écrire cet avenir ensemble, en fédérant les communes et en s'appuyant sur les compétences de chacun, y compris celles du personnel ».

« Les défis à relever sont nombreux »

Il revendique « la ruralité de ce nouveau territoire, qui n'a pas de ville centre. Un territoire riche sur le plan humain, économique et associatif. Tout

simplement, un territoire où il fait bon vivre ».

Et de conclure : « L'élection à la présidence de la Communauté de communes Val de Gâtine a été une épreuve même si, en ce qui me concerne, le résultat du vote est pleinement satisfaisant. Ce genre d'épreuve laisse toujours quelques blessures qu'il est indispensable de panser afin d'entamer le travail dans l'union.

« Nous aurons en effet besoin des compétences de tous et d'une forte cohérence pour réussir rapidement à mettre en ordre de marche cette nouvelle collectivité. Les défis à relever sont nombreux. Ils se présentent dans un contexte budgétaire difficile en raison des baisses constantes des dotations et de l'augmentation des charges liée au transfert de nouvelles compétences. Néanmoins, c'est avec détermination et confiance que j'aborde cette nouvelle étape. Notre territoire a des atouts. Il est attractif et ne demande qu'à se développer. C'est à quoi je vais me consacrer avec l'ensemble des membres du bureau ».



Jean-Pierre Rimbeau, le nouvel homme fort du territoire Val de Gâtine.

Val de Gâtine : un bureau de neuf vice-présidents

Les 49 délégués communautaires de la nouvelle Communauté de communes Val de Gâtine (CCVG), issue de la fusion des trois communautés de communes Val d'Egray (CCVE), Pays Sud Gâtine (CCSPG) et Gâtine Autize (CCSG) étaient réunis mardi soir 10 janvier, à la salle du Smited, pour élire leur nouveau président

et leur nouveau bureau exécutif. En préambule, les trois candidats déclarés - Pascal Olivier, maire de Saint-Marc-la-Lande et président de l'ancienne CCPSG, Thierry Lemaître, maire de Sainte-Ouëne et président de l'ancienne CCVE, et Jean-Pierre Rimbeau - ont présenté leur programme et leurs motivations pour

conduire les destinées de ce nouveau territoire.

Le vote à bulletins secrets s'est conclu en véritable plébiscite dès le premier tour en faveur de Jean-Pierre Rimbeau élu par 28 voix sur 49 votants, Pascal Olivier obtenant 14 voix et Thierry Lemaître, 7 voix. Sur proposition de Jean-Pierre

Rimbeau, il est décidé de fixer le nombre des vice-présidents à neuf issus de façon équitable des trois anciennes communautés, axés sur les compétences suivantes : ressources humaines, économie, patrimoine et voirie, affaires scolaires, enfance et jeunesse, solidarité et aide à la personne, régie des ordures ménagères, urbanisme, communication et culture.

Les élus

Pascal Olivier, maire de Saint-Marc-la-Lande (41 voix), premier vice-président ; Thierry Lemaître, maire de Sainte-Ouëne (28 voix), deuxième vice-président ; Danielle Taverneau, adjointe de Coulonges-sur-l'Autize (38 voix), troisième vice-présidente ; Nadine Mineau, maire de Verruyes (32 voix), quatrième vice-président ; Joël Morin, adjoint de Champdeniers-Saint-Denis (32 voix) cinquième vice-président ; Denis Onillon, maire de La Chapelle-Thireuil (41 voix) sixième vice-président ; Jacques Fradin, adjoint de Mazières-en-Gâtine (32 voix), septième vice-président ; Claude Souchard, adjoint de Cours (42 voix) huitième vice-président ; Gilles Boujou, maire de Saint-Laurs (29 voix), neuvième vice-président.



Jean-Pierre Rimbeau (au centre) entouré de ses neuf vice-présidents, issus des trois anciennes Communautés de communes.

Mazières en Gâtine